



Organisation des  
États Américains



## **COMITÉ INTERAMÉRICAIN CONTRE LE TERRORISME (CICTE)**

QUATORZIÈME SESSION ORDINAIRE  
20 février 2014  
Washington, D.C.

OEA/Ser.L/X.2.14  
CICTE/doc.5/14  
24 février 2014  
Original: espagnol

### **RAPPORT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ INTERAMÉRICAIN CONTRE LE TERRORISME 2013-2014 AMBASSADEUR ANDRES GONZALEZ DIAZ, REPRÉSENTANT PERMANENT DE LA COLOMBIE PRÈS L'OEA**

(Présenté à la Première séance plénière en date du 20 février 2014)

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU  
COMITÉ INTERAMÉRICAIN CONTRE LE TERRORISME 2013-2014  
AMBASSADEUR ANDRES GONZALEZ DIAZ,  
REPRÉSENTANT PERMANENT DE LA COLOMBIE PRÈS L'OEI

(Présenté à la Première séance plénière en date du 20 février 2014)

Distingués ambassadeurs, Chefs de délégation, Déléguées et Délégués, membres du Secrétariat, Mesdames et Messieurs:

Il me fait plaisir de vous informer que sous la présidence de la Colombie et conformément aux lignes directrices de politique et aux mandats que vous avez établis, le Secrétariat exécutif du CICTE a continué d'appuyer les États membres dans leurs efforts nationaux et collectifs visant à prévenir, combattre, sanctionner et éliminer le terrorisme dans les Amériques. Entre janvier et décembre 2013, le Secrétariat exécutif a mis en marche des programmes de renforcement des capacités et de formation dans tous les États membres par le biais de 113 événements qui ont contribué au renforcement et à la professionnalisation d'environ 4 181 fonctionnaires de la région.

La portée de ces programmes est ample: sécuriser les frontières, protéger les aéroports et installations maritimes, se préparer aux menaces émergentes, offrir la sécurité aux touristes, détecter les documents falsifiés, freiner la prolifération des matières chimiques, biologiques et radio-nucléaires (CBRN), protéger les réseaux cybernétiques, offrir la sécurité pour les événements publics importants et rédiger une législation adéquate pour prévenir le financement du terrorisme. Grâce à de tels programmes, le Secrétariat exécutif du CICTE a continué de contribuer au renforcement de la sécurité dans nos États membres.

Plus tard, durant la session de ce soir, le Secrétariat du CICTE présentera un rapport sur ses activités, en décrivant les résultats qui se reflètent dans ces activités réalisées conformément au Plan de travail du CICTE pour l'année 2013.

#### Sécurité cybernétique

Depuis que la « Stratégie interaméricaine intégrale de sécurité cybernétique » a été adoptée en 2004, le Programme de sécurité cybernétique a promu la création d'équipes d'intervention en cas d'incidents liés à la cybersécurité (CSIRT ou *Computer Security Incident Response Team*) et on a noté leur augmentation de six (6) à dix-huit (18) au cours de la dernière décennie. Parallèlement, des pays comme la Colombie, le Panama, Trinité-et-Tobago ont réussi à établir des politiques et stratégies nationales de sécurité cybernétique, alors qu'avec l'appui du Département des technologies de l'information et des communications (DOITS), le Secrétariat exécutif a développé un laboratoire mobile pour la réalisation d'exercices de gestion des crises cybernétiques, ce dernier ayant été utilisé pour des activités de formation dans six (6) pays. Ce triple développement a consolidé les capacités de réponse, tant nationales que régionales, à cette forme de menace.

De même, des alliances et accords de coopération importants ont été forgés avec le secteur privé et la société civile. À titre d'exemple, le Secrétariat général a conclu un accord de coopération avec la campagne mondiale de sensibilisation « *Para, piensa, conéctate* » par laquelle on cherche à promouvoir une meilleure sensibilisation aux risques cybernétiques parmi les utilisateurs d'Internet. De même, le Secrétariat général de l'OEA a signé les principes de résilience cybernétique du Forum économique mondial, ce qui permet que les institutions adoptent des mesures adéquates de sécurité cybernétique.

### Sécurité touristique

Au cours des cinq dernières années, près de vingt (20) cours sur la sécurité touristique ont été réalisés dans le but de renforcer les capacités nationales et de créer des alliances de coopération entre les secteurs public et privé dans des pays et destinations des Caraïbes, d'Amérique centrale et du Mexique, ce qui s'est traduit par un réseau de liens en sécurité touristique pour l'échange d'expériences et de pratiques optimales. Dans ce même milieu, le programme a permis aux polices touristiques et aux chefs de sécurité du secteur privé dans chaque localité de travailler harmonieusement avec le reste des fournisseurs de services touristiques tout en tirant parti de la plateforme technologique des réseaux sociaux.

D'un autre côté, avec l'appui du Département du tourisme de l'OEA, des travaux sont exécutés avec l'Organisation mondiale du tourisme et les ministères du Tourisme du Continent pour l'organisation de conférences internationales sur la sécurité touristiques des Amériques (République dominicaine en 2011, Panama en 2013 et la prochaine en Équateur en 2014).

### Sécurité maritime

Au cours de la dernière décennie, le Programme de sécurité maritime a formé 16 244 fonctionnaires de 31 États membres et a fourni une aide technique à plus de soixante-neuf (69) ports, dans le but de satisfaire aux normes de l'Organisation maritime internationale et autres normes internationales en matière de sécurité portuaire. Le principal objectif a été de renforcer les activités antiterroristes et la formation en application de la loi dans le cadre des installations portuaires, ainsi que d'améliorer la coordination entre les autorités gouvernementales responsables de la sécurité maritime.

Actuellement, le programme offre une formation diversifiée aux États membres dans les domaines suivants: sécurité des conteneurs, sensibilisation au domaine maritime, "Port State Control", sécurité de la chaîne d'approvisionnement, évaluation et gestion des risques, simulation et exercices, systèmes d'information sur la sécurité, entre autres.

### Aide législative et lutte contre le financement du terrorisme

Depuis 2002, le Secrétariat exécutif du CICTE a fourni formation et aide technique aux pays membres en la matière, contribuant au développement amélioré de leurs systèmes de justice. Ceci s'est traduit par une meilleure exécution des engagements pris dans le cadre d'instruments internationaux contre le terrorisme et son financement, grâce à leur mise en œuvre au moyen des législations nationales.

Dans ce sens, il convient de noter que le nombre des pays membres qui ont ratifié la Convention interaméricaine contre le terrorisme a passé à vingt-cinq (25), il y a eu soixante (60) ratifications des traités universels contre le terrorisme, neuf (9) lois nationales ont été adoptées en matière de financement du terrorisme et huit (8) autres projets se trouvent en voie de discussion dans les Congrès respectifs.

#### Programme de mise en œuvre de la résolution 1540

Ce programme, qui cherche à identifier les besoins et défis concrets que les pays bénéficiaires peuvent avoir en matière de protection et de contrôle des matières nucléaires, biologiques, chimiques et radiologiques (NBCR), a tenté de concevoir des activités de formation spécialisée en matière de renforcement de telles capacités, afin de renforcer le cadre préventif contre l'utilisation de matières NBCR par des acteurs non gouvernementaux.

Depuis 2006, le CICTE a fourni, conjointement avec ses partenaires internationaux du Bureau des affaires de désarmement des Nations Unies et le Groupe des experts du Comité 1540, des activités de renforcement des capacités et d'aide technique aux États membres dans le but de faire face à la menace que représente l'utilisation d'armes de destruction massive par des terroristes et des acteurs non gouvernementaux. Avec l'objectif de fournir une aide technique et de renforcer les capacités de contrôle des frontières, dans le cadre d'un projet pilote (exécuté actuellement au Mexique mais qui sera prochainement déployé en Colombie et incorporera le Panama), on cherche à réaliser les activités priorisées par les pays dans leurs Plans nationaux respectifs.

#### Sécurité des documents

Depuis ses débuts en 2006, le Programme de sécurité des documents et de prévention de la fraude a réussi à renforcer la sécurité dans l'émission et le contrôle des documents de voyage et d'identité dans les États membres. Le Secrétariat a réalisé diverses activités et formations dans la région, dont la formation avancée en détection de documents falsifiés et de fraudeurs, ainsi que des ateliers sous-régionaux sur les pratiques optimales en matière de sécurité des documents de voyage et de gestion de l'identification. Tout ceci s'est traduit par la formation de 1 628 fonctionnaires de tous les États membres de l'OEA pour finalement constituer une contribution en matière de prévention du terrorisme.

En outre, en collaboration avec INTERPOL, des ateliers nationaux ont été réalisés pour traiter de la gestion intégrée des frontières et de la promotion des bases de données. Il est prévu que cette alliance se renforce à l'avenir pour matérialiser un projet qui permettra aux pays de partager et de consulter l'information par le biais d'un système d'alertes nationales sur les dernières tendances en matière de falsification et d'altération de documents de voyage et d'identité. Parallèlement, les activités sur ce front ont promu la participation des registres civils, ce qui s'est traduit par une coopération interorganismes accrue et améliorée, au niveau national et régional, et par une sensibilisation progressive à l'importance du processus d'émission de documents de voyage.

#### Sécurité de l'aviation

À son origine, le programme de Sécurité de l'aviation concentrait sa formation sur la sécurité des passagers et la gestion des crises dans les aéroports, à la suite des normes émanées des attaques

du 11 septembre. Après une décennie, le programme a évolué grâce aux nouvelles normes de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), pour aborder la sécurité du fret aérien à la suite de la répression de certains attentats en 2010. Dans le cadre de ce qui précède, le CICTE a réalisé des cours de formation dans vingt-neuf (29) États membres des Amériques, pour traiter de l'atténuation des risques et menaces à la chaîne d'approvisionnement du fret aérien et de la conception de plans de sécurité du fret, en garantissant le flux efficient et sûr du commerce.

De même, une formation a été fournie à vingt-six (26) États de la région relativement à l'identification et à l'interdiction de passagers soupçonnés de se consacrer au trafic d'objets illicites. Ces techniques ne présentent aucun coût de mise en œuvre au-delà des capacités humaines, ce qui a amené divers pays à établir des unités d'analyse du comportement dans leurs aéroports. De plus, au cours de la dernière décennie, 260 bourses ont été octroyées pour que le personnel des États membres puissent participer aux programmes de formation de l'OACI, ce qui a permis de former 3 370 fonctionnaires chargés de la sécurité de l'aviation dans soixante-huit (68) aéroports de trente-et-un (31) États membres.

#### Migration et douanes

Le programme a commencé de chercher à accroître les connaissances de la gestion des risques parmi les responsables de la sécurité des frontières et à renforcer les relations institutionnelles entre les autorités participant au contrôle des frontières. Dans le cadre de cette approche, des ateliers ont été organisés dans quinze (15) pays d'Amérique centrale et des Caraïbes, et le travail a été effectué en coordination avec la Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues (CICAD) et le Département de la sécurité publique (DPS). De là, en réponse aux priorités définies par les États membres, l'approche a été modifiée pour aborder le thème de la sécurité des containers et des cargos, dans le but d'assurer la sécurité et l'efficacité du flux de commerce dans la région.

#### Biosécurité

En ce qui concerne le Renforcement des stratégies sur les menaces terroristes émergentes, il convient de noter que l'élément central réside dans la réalisation d'exercices de simulation qui réunissent les responsables de haut niveau chargés de répondre à une attaque ou à un incident bioterroriste (agences de sécurité publique, santé publique et gestion des crises, entre autres) et à partir de là, d'identifier les failles de sécurité qui pourraient surgir dans le processus de réponse et de gestion des crises. Ce qui précède a été complété par des activités d'assistance législative menant à l'élaboration de plans nationaux de réponse dans le cas d'incidents bioterroristes, et il y a lieu de faire ici une mention spéciale des cas du Mexique, du Panama et de Trinité-et-Tobago.

#### Sécurité des grands événements

Avec la création du Réseau national des points focaux en 2006, ce programme a fourni un forum pour le partage des expériences et des connaissances dans la planification et la sécurité des grands événements. Il y a actuellement vingt-huit (28) Points focaux nationaux désignés. En 2012, un mécanisme permanent a été lancé pour faciliter l'échange d'information accessible à tous les Points focaux nationaux, un outil qui fournit un appui aux pays hôtes des grands événements relativement à

la planification de la sécurité et à l'amélioration de la coopération entre institutions publiques et entre les secteurs public et privé.

Le programme cherche également à promouvoir le renforcement des capacités nationales et régionales de prévention par le biais de l'aide directe aux États membres, comme en a témoigné la préparation des Jeux panaméricains 2010 (Mexique) et centraméricains 2013 (Costa Rica).

### Conclusion

Grâce aux réussites des programmes du CICTE, qui ne sont possibles que dans le cadre d'une coopération volontaire, nous pouvons aujourd'hui nous vanter d'avoir des États renforcés dans leurs capacités nationales pour faire front au terrorisme. Comme nous avons pu le voir, les États membres ont travaillé de façon résolue pour développer les capacités, les connaissances, les bonnes pratiques et les compétences techniques. Chacune de ces initiatives a contribué à la réduction de nos vulnérabilités individuelles et collectives.

Cependant, nous nous trouvons aujourd'hui à un carrefour. Toutes ces réalisations ne sont possibles qu'avec les contributions des États membres et, malheureusement, en raison des difficultés financières auxquelles nous faisons tous face, le Secrétariat exécutif n'a pas reçu le niveau d'appui financier requis pour exécuter tous ses programmes. Cet appui est plus que jamais nécessaire pour pouvoir continuer à protéger notre région contre des attaques terroristes et pour participer de façon décisive à la lutte mondiale contre le terrorisme.

Merci beaucoup.